

IDENTIFICATION	
Unité de formation :DROIT SOCIAL Activité d'enseignement :DROIT SOCIAL Cours :	Section :CPT C - SEC C
Nombre de périodes :40	Nombre de crédits ECTS :
Dossier pédagogique :713401U32D1	N°UF : 458
	Unité déterminante : N

DESCRIPTION
<p>Capacités préalables requises :</p> <p>2.1. Capacités</p> <p><i>Face à des problèmes juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ analyser et abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ; ◆ les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent ; ◆ prévenir les litiges qui y sont relatifs ; ◆ structurer et justifier la démarche juridique mise en oeuvre. <p>2.2. Titre pouvant en tenir lieu</p> <p>Attestation de réussite de l'unité de formation : «DROIT CIVIL» de l'enseignement supérieur économique de type court.</p>
<p>Contenu du cours :</p> <p>INTRODUCTION</p> <p>CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL</p> <p>CHAPITRE 2 : CONDITIONS DE FORMATION DU CONTRAT DE TRAVAIL</p> <p>CHAPITRE 3 : LES CONTRATS DE TRAVAIL SOUS L'ANGLE DE LA DUREE</p> <p>CHAPITRE 4 : LES DIFFERENTES CLAUSES DU CONTRAT</p> <p>CHAPITRE 5 : LES OBLIGATIONS DES PARTIES</p> <p>CHAPITRE 6 : LA SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL</p> <p>CHAPITRE 7 : LA CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL</p> <p>CHAPITRE 8 : LA REMUNERATION</p>

CHAPITRE 9 : LES VACANCES ANNUELLES

CHAPITRE 10 : LES JOURS FERIES

CHAPITRE 11 : LE REGLEMENT DE TRAVAIL

CHAPITRE 12 : LES ORGANISMES PROFESSIONNELS

CHAPITRE 13 : LE STATUT SOCIAL DU TRAVAILLEUR INDEPENDANT

CHAPITRE 14 : ORGANIGRAMME DE LA SECURITE SOCIALE

Capacités terminales :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à des situations issues de la vie courante, en disposant des textes législatifs ou réglementaires y afférents,

- ◆ d'identifier celles qui sont concernées par le droit social ;
- ◆ de résoudre ou prévenir les problèmes juridiques susceptibles de se présenter, en y appliquant les dispositions appropriées du droit social et, le cas échéant, en y intégrant des notions ou des relations avec le droit civil ;
- ◆ d'analyser les termes d'un contrat de travail le mieux approprié à une situation donnée et d'en justifier la conformité pour en expliciter les termes aux cocontractants ;
- ◆ de justifier les diverses formalités imposées par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de la cohérence des propositions et de la démarche ;
- ◆ de la pertinence des choix ;
- ◆ de la logique de l'argumentation ;
- ◆ du recours judicieux aux différentes sources du droit ;
- ◆ des références aux principes généraux du droit civil ;
- ◆ du niveau de précision et de la clarté dans l'emploi du langage juridique.

Bibliographie :

Code pour l'étudiant en droit de l'année scolaire en cours, partie droit social, Kluwer .

Syllabus de droit social de madame Vannes juge et professeur à l'ULB.

Alexander F., « Manuel de législation sociale », de Boeck, 2003.

Articles issus de différentes revues juridiques en fonction de l'actualité.

Guide de législation sociale 2010 édité par la CSC.

PERSONNEL ENSEIGNANT

ROMAN Catherine

METHODOLOGIE

Matériel dont vous aurez besoin

Une farde avec des feuilles et de quoi écrire.

Le code de droit social.

Une calculatrice pour faire les exercices.

Un calendrier de l'année en cours et de l'année précédente.

Méthode de travail

Cours magistral avec interactivité des étudiants ;

Travaux de groupe ou seul sur les textes légaux ;

Exercices pratiques sur la plupart des points enseignés ;

Analyse et critique de documents ou textes qui vous seront fournis lors du cours.

MODES D'ÉVALUATION

L'évaluation formative

- Durant les cours les étudiants sont amenés à réaliser des exercices seuls qui seront corrigés en classe, ce qui leur permettra et me permettra de se situer dans leur apprentissage ;
- De plus ,ceux qui le souhaitent peuvent effectuer chez eux des exercices complémentaires et supplémentaires.

L'évaluation sommative

Au terme de chapitres importants, nous fixerons une date pour des évaluations sommatives qui entreront en ligne de compte pour l'évaluation finale (certificative) et ce, afin d'encourager les étudiants à ne pas laisser s'accumuler la matière et à se situer dans leur apprentissage(1/3 des points)

L'évaluation certificative

Qui aura lieu lors du dernier cours et qui portera sur les capacités terminales explicitées au cadre Capacités terminales (2/3 des points).